



Abdelkrim Hizaoui

Quelle gouvernance post-coronavirus pour le secteur de la presse ?

A LA UNE

«Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux» Abir Moussi

ENQUÊTES

Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises

ACTUALITÉ

Banque Centrale de Tunisie
Sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?

SECTEURS

Les exportations agricoles et alimentaires en baisse

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

COMMERCIAL

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

CopyRight

Internet Management Groupe

IMG

WEBMANAGERCENTER

n°3 Nouvelle formule - 4 Mai 2020

Hebdo

INTERVIEW

Abdelkrim Hizaoui

Quelle gouvernance post-coronavirus pour le secteur de la presse ? 4

A LA UNE

Banque mondiale

La Tunisie fera face à des risques de dégradation majeurs 8

«Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux»

Abir Moussi

10

ENQUÊTES

66% des entreprises ont poursuivi leurs activités malgré le coronavirus 16

42% des chefs d'entreprises prévoient des réductions d'effectifs 18

Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises 18

ACTUALITÉS

Banque Centrale de Tunisie

Sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment? 20

Banque mondiale

Chute de 20% des envois de fonds des migrants dans le monde 20

Banque mondiale

Les décideurs politiques appelés à profiter de la baisse des prix du pétrole pour engager des réformes 22

CHRONIQUE

Phénomène de mortalité des retraités : Le vrai du faux 44

DÉCONFINEMENT

Les 3 temps du déconfinement ciblé 24

Les étapes du déconfinement progressif ciblé 24

Les catégories de personnes non concernées par le déconfinement sanitaire global 26

Transtu **Nouvelles mesures de prévention contre le Covid-19 à partir du 4 mai 26**

Justice **Des procès à distance 27**

SECTEURS

Les exportations agricoles et alimentaires en baisse 28

L'aviation mondiale en chute libre en mars et avril 2020 (IATA) 29

Les entreprises aéronautiques et spatiales ont recours au chômage technique (GITAS) 30

BOURSE

Le Tunindex s'enfoncé dans le rouge 32

Le marché boursier sur une tendance baissière 32

TRIBUNE

Actions publiques urgentes face à la crise Coronavirus 34

Corruption, abus de biens publics et clientélisme, les affaires se suivent et se ressemblent 40

INTERVIEW



Abdelkrim Hizaoui

Quelle gouvernance post-coronavirus pour le secteur de la presse ?

Le secteur du journalisme et de la communication, en Tunisie, peine à aller jusqu'au bout de sa dynamique de refondation et ... d'émancipation. N'oublions pas qu'il y va du droit du citoyen à l'information !

En se retrouvant au même rang dans l'Index 2020 de la liberté de la presse, la profession subit les méfaits de ce grippage regrettable. Audit du secteur !

WMC: Reporters sans Frontières (RSF) a récemment publié son classement de la presse mondiale. Comment apprécier l'objectivité de ce baromètre ?

Abdelkrim Hizaoui (*) : Il s'agit d'un « classement mondial pour la liberté de la presse », qui n'est pas parfait mais qui a le mérite d'être transparent et relativement objectif.

Je fais partie du panel des évaluateurs désignés par RSF pour répondre au questionnaire de 16 pages qui sert de base à l'attribution du score qui détermine le classement du pays dans le baromètre annuel de la liberté de la presse.

Le questionnaire est construit sur de nombreux paramètres de performance : pluralisme médiatique, indépendance des médias, respect de la sécurité et de la liberté des journalistes. Chaque question est attachée à six grands indicateurs qui incluent aussi l'environnement et l'autocensure, le cadre légal, le degré de transparence des entreprises médiatiques ainsi que la qualité des infrastructures.

Le septième indicateur est relatif à l'intensité des atteintes à la liberté de la presse, qui se base sur l'observatoire mis en place par RSF pour chacun des 180 pays présents dans le classement.

Le Top Ten du classement est majoritairement dominé par les pays scandinaves et d'Europe du Nord. La compétition serait-elle définitivement figée ?

C'est vrai que les pays scandinaves se sont durablement installés en tête du classement en tant que meilleurs élèves du baromètre de RSF. C'est un résultat normal au vu du questionnaire d'évaluation déjà mentionné, qui ne se limite pas au seul critère de la marge de liberté et qui englobe les performances en matière de gouvernance des médias, de qualité des médias publics, transparence et équité du marché publicitaire, etc. C'est ce qui explique le bon classement des pays scandinaves qui ont réussi à trouver le bon équilibre entre l'ensemble de ces paramètres.

Au Danemark par exemple, au nom du pluralisme, l'Etat a soutenu la création d'une radio privée conservatrice pour contrebalancer les radios publiques jugées

trop libérales, chose inimaginable dans d'autres pays démocratiques.

Le classement englobe, outre la presse, divers autres intervenants. Qu'est-ce qui justifie cet amalgame ? Et cela ne pèse-t-il pas sur la pertinence du classement ?

Le baromètre de RSF tient en effet compte des facteurs structurels qui façonnent l'écosystème médiatique, tels que **la répartition transparente et équitable de la publicité publique, la formation des journalistes, l'accès des minorités à l'expression, la liberté syndicale, les conflits d'intérêts au niveau des propriétaires des médias, la garantie du droit d'accès à l'information, la protection des sources d'information du journaliste ...**

Il est vrai que certaines questions ne se limitent pas à la liberté de la presse et concernent la liberté d'expression des citoyens, notamment les blogueurs et usagers des réseaux sociaux.

Le classement du pays dépend donc de sa performance en matière de garantie de la liberté d'expression en général et pas

uniquement celle des journalistes.

La dénomination « index de la liberté de la presse » est donc limitative car ce qui est mesuré en fait, c'est la liberté d'expression et de presse.

La Tunisie, pour la deuxième année consécutive, fait du surplace au 72ème rang. Elle arrive 13ème au plan africain. Comment booster la profession pour conquérir plus de champ en matière de liberté ?

Le surplace du classement de la Tunisie n'est pas lié à la marge de liberté qui demeure appréciable, malgré les pressions et attaques en justice pour des délits d'expression.

Ce que reproche RSF à la Tunisie se situe au niveau de la gouvernance publique défaillante pour le secteur de l'information et de la communication.

Les entraves à l'amélioration du classement de la Tunisie sont nombreux : les nouveaux textes juridiques conformes à la Constitution de 2014 n'ont pas été adoptés, la nouvelle structure de régulation de l'audiovisuel n'a pas été créée pour remplacer la HAICA, **l'aide de l'Etat à la presse n'a pas été codifiée, le projet Conseil de la Presse est gelé ... C'est**

l'ensemble de ces facteurs qui condamne l'industrie des médias à la fragilité et qui est encore handicapant pour la Tunisie.

La presse n'a pas encore définitivement configuré son périmètre professionnel et de régulation. Quel profil de gouvernance privilégiez-vous ?

Cette question nous ramène à l'essentiel, qui est la définition d'une politique publique pour réformer le secteur de l'information et de la communication. Avec l'autodissolution de l'INRIC en juillet 2012, on n'a plus de plateforme nationale pouvant abriter le débat public sur la réforme du secteur.

Lire aussi : [Tunisie : La feuille de route de l'INRIC pour sortir les médias de la crise](#)

Les différents gouvernements qui se sont succédé depuis janvier 2012 ont refoulé plus ou moins volontairement la question des médias, le secteur de l'information n'est de la responsabilité d'aucun membre du gouvernement ni d'aucune commission du Parlement, ce qui est un déni de gouvernement contraire à la Constitution.

En effet, l'article 32 de notre Loi fondamentale est on ne peut plus clair en stipulant que «l'Etat

garantit le droit du citoyen à l'information ...», ce qui impose à l'Etat une obligation positive (par action et non par abstention).

Bref, je défends une implication de l'Etat dans l'appui et la réforme du secteur de l'information en mettant en place une politique publique dédiée et des mécanismes de gouvernance publique conséquents.

Abandonner le secteur à la loi sauvage du marché et à la «gestion parallèle» de conseillers partisans et manipulateurs finira par détruire les acquis de la liberté au nom de la liberté !

La presse papier est en stand-by, pour raison de confinement. La plupart des titres ont basculé vers un format numérique. Est-ce que ça complique le retour à l'impression ?

La décision d'arrêter les rotatives et de suspendre la diffusion des journaux dans les kiosques était aussi nécessaire que dramatique. Pour la première fois, depuis le 23 mars, les journaux ont disparu des étals de nos kiosques, sur recommandation de la Fédération tunisienne des directeurs de journaux.

On peut revenir sur la pertinence de cette décision, sachant que nos voisins italiens ou français ont maintenu la diffusion des journaux en kiosques bien qu'ils soient plus gravement affectés

par la pandémie du coronavirus que la Tunisie.

Mon pessimisme quant à un retour à la normale en matière d'impression et de distribution des journaux est justifié par la difficulté à remobiliser les acteurs professionnels d'un secteur déjà en crise.

En effet, les habitudes médiatiques du lectorat connecté sont en train de basculer vers les supports digitaux, qui sont déjà perçus comme l'alternative au support papier et qui offrent des avantages comparatifs séduisants, notamment la gratuité (le plus souvent) et la commodité d'acquisition, sachant que la livraison à domicile des journaux par abonnements est hélas étrangère à nos traditions.

L'essor actuel des services de livraison à domicile pourrait profiter aux journaux qui seraient alors distribués aux lecteurs à leurs domiciles ou bureaux, comme c'est le cas en Allemagne et dans les pays scandinaves. C'est une piste à explorer.

Les webinaires prolifèrent, à la faveur du confinement, faisant un plus large boulevard à la WebTélé. A l'instar de l'expansion de la télé-réalité, la communication n'est-elle pas en train de cannibaliser le journalisme ?

Bien avant les webinaires imposés par le confinement à domicile obligatoire, la communication a élargi son territoire aux dépens du journalisme. On est aujourd'hui envahis par ce qu'on pourrait appeler «le journalisme de communication», résultat du maquillage de la matière communicationnelle en formats journalistiques.

L'autre menace provient du glissement progressif des formats journalistiques vers ceux plus ludiques du divertissement. La pression impitoyable de l'audimat, a en effet obligé les acteurs politiques, par exemple, à migrer des austères émissions de débat vers les plateaux «people» à grande écoute.

Les chaînes publiques sont les mieux placées pour offrir au public des émissions de qualité, sur les questions de société par exemple, sous des formes attractives.

Car ne l'oublions pas, l'essence du journalisme c'est de révéler ce qu'on veut dissimuler, le reste, comme disait George Orwell, n'est que relations publiques.

Propos recueillis par Ali Abdessalam

** Professeur à l'IPSI - Président de Media Development Center -Ex-directeur du CAPJC.*

Le marché de l'automobile En Tunisie

UN PARC AUTOMOBILE VIEILLISSANT

UN MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN MUTATION

UNE INDUSTRIE AUTOMOBILE OBJET DE TOUS LES ESPOIRS



*1/3 DU PARC À PLUS DE
20 ANS D'ÂGE*



*POUR UN PLAN NATIONAL
DE L'AUTOMOBILE*



*STRATÉGIE NATIONALE DE
LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE*



*INDUSTRIE DES COMPOSANTS
AUTOMOBILE - L'INDUSTRIE DE
TOUS LES ESPOIRS*

A LA UNE

Banque mondiale

La Tunisie fera face à des risques de dégradation majeurs

Le nouveau gouvernement se trouve face à une situation économique particulièrement vulnérable, à la détérioration de l'économie mondiale due à la pandémie de coronavirus et à la volatilité des prix du pétrole.

La Tunisie affiche un double déficit et une dette élevés ainsi que des stocks régulateurs limités, alors que la croissance est anémique, l'emploi stagnant et l'inflation relativement élevée.

Une aggravation de la pandémie aurait un effet négatif sur le tourisme, les exportations et la demande intérieure et, partant, sur la croissance, l'emploi et la vulnérabilité des ménages. Un retournement brutal de la dynamique des prix du pétrole observée récemment accentuerait les pressions exercées sur le compte courant et les finances publiques.

L'économie devrait se contracter de 4% en 2020

dans un scénario où la COVID-19 se propage dans le monde entier, entraînant des perturbations dans les voyages et les échanges commerciaux ainsi que la limitation des contacts sociaux, tous des facteurs qui affecteront la croissance économique.

Ces prévisions présupposent l'application de mesures de distanciation sociales pendant deux à trois mois, des restrictions de voyage pendant l'été avec pour effet une forte contraction du secteur du tourisme, et l'entrée progressive en exploitation du gisement de Nawara.

Les perspectives sont soumises à des risques de dégradation majeurs liés principalement à la pandémie de coronavirus.

L'inflation devrait continuer de reculer dans un scénario de baisse des cours du pétrole et de resserrement continu de la politique monétaire.

Les tensions inflationnistes pourraient être plus fortes dans le scénario de perturbation constante des échanges commerciaux avec l'Europe et la Chine, ce qui pourrait contraindre les importateurs à adapter leurs chaînes d'approvisionnement et passer des marchés dans des pays où les coûts peuvent être plus élevés.

Le taux de pauvreté devrait dépasser 3% en 2020 si l'on utilise le seuil de 3,2 dollars par jour en parité du pouvoir d'achat et s'établir à environ 0,3% si l'on applique le seuil de pauvreté fixé au niveau international.

Les principaux risques auxquels est exposée la Tunisie concernent la pandémie de COVID-19 et la volatilité des cours mondiaux du pétrole. **Une aggravation de la pandémie mondiale entraînerait une détérioration plus poussée des perspectives économiques mondiales, une perturbation persistante des échanges commerciaux et des chaînes de valeur à l'échelle mondiale, ainsi que des restrictions d'une durée plus longue que prévu des voyages et de l'activité dans le monde et en Tunisie**, parallèlement aux mesures de distanciation sociale qui diminueraient la consommation intérieure.

Une telle aggravation serait préjudiciable à l'activité économique en Tunisie et en particulier au tourisme et aux exportations, avec pour résultat un nouveau ralentissement de la croissance et de la création d'emplois et la diminution des recettes publiques,

ainsi qu'une augmentation potentielle des prix des marchandises importées entraînant une hausse du taux d'inflation.

Cette situation, de même qu'une réduction potentielle des IDE et des envois de fonds de l'étranger en raison de la pandémie, aurait des répercussions sur le solde budgétaire et le solde courant ainsi que sur les réserves de change du pays.

Un revirement dans la chute récente des cours mondiaux du pétrole aurait une incidence sur les comptes budgétaire et extérieur. Une perturbation des marchés mondiaux des capitaux et de la situation économique dans quelques pays exportateurs de pétrole de la région MENA pourrait rendre plus difficile le financement des déficits budgétaire et extérieur, mais la Tunisie demeure principalement dépendante des financements multilatéraux.

Sur le plan intérieur, il existe des risques supplémentaires liés à la poursuite des réformes (au vu des récentes élections et de l'installation d'un nouveau gouvernement), aux tensions politiques et à une détérioration de la

sécurité qui auraient une incidence négative sur l'investissement et le tourisme. Les retombées de l'instabilité dans les pays limitrophes pourraient compromettre la stabilité économique. [SUR LE WEB](#)

Baisse des recettes touristiques

Les recettes touristiques cumulées ont régressé de 15%, jusqu'au 20 avril 2020, par rapport à la même période de l'année écoulée. Celles-ci ont atteint 976,5 millions de dinars, selon les derniers indicateurs monétaires et financiers, publiés lundi 27 avril par la Banque centrale de Tunisie (BCT).

[PLUS SUR LE WEB](#)

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



«Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux»

Abir Moussi

Abir Moussi, présidente du Parti destourien libre (PDL), bête noire du Parlement tunisien, est une femme de tête qui a réussi une gageure : unir contre elle toutes les forces dites démocratiques, lesquelles pourtant n'affichent pas d'habitude leur sympathie les unes envers les autres.

Abir Moussi, dont les interventions enflammées à l'Assemblée suscitent systématiquement des réactions non pour critiquer une posture, un projet ou une opinion, mais par refus de voir un des rares députés crier haut et fort ce que beaucoup taisent par lâcheté ou par complicité, est la présidente de la Commission

de l'industrie, de l'énergie, des ressources naturelles et de l'environnement. C'est suffisant pour faire d'elle la femme à abattre?

WMC: Le point sur le dossier des compagnies nationales opérant dans le secteur énergétique et qui sont presque toutes en faillite ?

Abir Moussi : Quand nous nous sommes penchés sur la situation des entreprises publiques, nous avons relevé le nombre impressionnant de problèmes dont elles souffrent et leur complexité. Nous avons décidé de nous rendre sur place et de nous informer sur la réalité des choses.

Premier constat : les infrastructures. Ce sont des institutions édifiées par l'État national dans les années 60 qui souffrent de l'absence de maintenance et de vétusté des équipements. Or, manifestement, aucun effort n'a été fait pour la réhabilitation des installations existantes, des raffineries à titre d'exemple.

Lorsque nous avons discuté avec les responsables de la Société tunisienne des industries de raffinage (STIR), créée en 1961, nous avons été surpris par la réponse. On nous a dit :

«l'Etat signe avec nous un accord pour l'amélioration de l'infrastructure et le

renouvellement des équipements et ne l'honore pas».

En effet, à la STIR, les citernes de stockage de pétrole et de gaz qu'on devait refaire depuis 2012 ne l'ont pas été jusqu'en 2018 pour la simple raison que le premier appel d'offre lancé à l'époque a été caduc. Les problèmes dus à l'octroi du marché à un étranger dans un premier temps ont eu pour conséquence son départ. Il a été remplacé par un national qui, normalement achèvera les travaux de rénovation en juin 2020.

L'unité de distillation et de fractionnement du pétrole brut en vue de le séparer en différents groupes d'hydrocarbures est devenue aujourd'hui dangereuse et nécessite un revamping topping. Donc pour qu'une entreprise aussi importante que la STIR soit sauvée, il faut que la volonté politique y soit.

Incapable de procéder elle-même à l'opération du raffinage du pétrole à cause de la vétusté de ses équipements, la STIR a été obligée d'importer le pétrole raffiné, ce qui coûte plus cher à l'Etat et cause un déficit commercial avec l'Italie d'où est importé le pétrole raffiné.

Pour résumer, toute opération de blocage de la bonne marche des

activités de la STIR coûte très cher à l'Etat. **La STIR n'arrive plus à honorer ses engagements avec ses fournisseurs parce qu'elle-même n'est pas payée par l'Etat.**

Aujourd'hui, c'est le cercle vicieux pour ce fleuron de notre industrie pétrolière dont les engagements avec les banques s'élèvent à 1,320 milliard de dinars en partie parce que l'Etat est incapable de suivre la politique d'ajustement automatique des prix.

Par quoi expliquez-vous l'incapacité du gouvernement à réussir cette opération ?

Notre Etat a une peur bleue des mouvements sociaux. **Il sait qu'il est impératif de prendre des décisions douloureuses, mais dans l'intérêt de la nation. Il s'implique et après fait marche arrière parce que incapable d'identifier une piste de sortie viable.** Est-ce de l'impuissance ? Si on examine les chiffres inclus dans le budget de l'Etat pour 2020, on y trouve un montant de soutien de 1,450 milliard de dinars à la STIR. Or, le déficit de l'entreprise, rien qu'en

2018, est de 1,160 milliard de dinars. Donc, cette somme servira non pas à subventionner la STIR mais à couvrir le déficit.

L'Etat fait du surplace, la STIR a aujourd'hui des dettes que l'Etat paye par petits montants.

Les subventions qui n'ont pas été versées par l'Etat et qui font que la STIR souffre de grandes difficultés financières sont de l'ordre de 430 millions de dinars en 2017, 1,160 milliard de dinars en 2018, et 800 millions de dinars en 2019.

Comment clôturer les exercices des trois années dans ces conditions? Autant dire que des grandes firmes comme la STIR assument la responsabilité de la politique sociale de l'Etat.

La subvention de 1,450 milliard de dinars prévue dans le budget 2020 ajoutée aux arriérés des trois dernières années suffisent à mettre la STIR en faillite. Et nous assistons à un effet dominos : la STIR ne paye pas l'ETAP tout comme la STEG. L'ETAP, aujourd'hui non réglée par la STIR, souffre d'un déficit 850 millions de dinars. Elle disposait au 31 décembre de 2017 de 1,7 milliard de dinars de liquidités. Aujourd'hui elle souffre d'un déficit de 300 millions de dinars et

est incapable, comme les autres, de payer ses fournisseurs.

Quelles conséquences de tous ces déficits sur le secteur énergétique national ?

Il y a un risque majeur pour la souveraineté nationale et pour les institutions nationales. Quand il y a des projets pétroliers et des puits pour l'exploitation où travaillent coude à coude institutions nationales et étrangères, les premières deviennent incapables de s'acquitter de leurs participations dans le cadre des contrats d'exploitation signés en amont. Du coup, elles vont prendre leurs parts en nature. A terme nous perdons nos capacités et le droit de gérer les ressources énergétiques nationales.

D'où l'importance de préserver les entreprises nationales qui ont cumulé une expertise reconnue à l'international, qui disposent de grandes compétences et ont la capacité de remonter la pente en veillant à ne pas les vampiriser pour des raisons sociales.

Pour les dirigeants de l'ETAP, le seul moyen de sauver les firmes nationales est de programmer une loi de finances complémentaire et de verser les subventions aux entreprises déficitaires pour qu'elles atteignent leurs équilibres financiers.

Rendez-vous compte, si la STIR ne peut pas régler les fournisseurs, l'ETAP, pour sa part, ne pourra plus assurer la distribution du gasoil. Donc nous avons la STIR, la SNDP, l'ETAP et la STEG, toutes des entreprises déficitaires et on parle de souveraineté nationale ?

Nous sommes incapables à ce jour de donner à ces fleurons les moyens de leurs restructurations, ou pire l'Etat donne des solutions fictives et reporte le structurel. Et pour répondre aux besoins immédiats en liquidités, il contracte des prêts sous forme des «Mourabaha» auprès des banques islamiques au prix fort et avec des marges bénéficiaires exagérées.

Et quand le gouvernement se présente à l'ARP pour défendre l'approbation des prêts en question, les gens ne se rendent pas compte que c'est une spirale sans fin parce que ces prêts contractés pour résoudre des problèmes immédiats, et qui doivent être remboursés à très court terme, nos firmes ne peuvent pas honorer leurs échéances.

Donc, ce qui se passe au sein de notre honorable ARP, c'est beaucoup de prêts approuvés destinés à financer le déficit de ces entreprises. Ceux à l'adresse des projets de développement, qui ne sont pas tous nouveaux, relèvent de l'occulte. Nous avons beau

vouloir avoir des informations sur les avancées des projets, nous ne voyons rien de concret.

En dehors du secteur énergétique, il y a nombre de lignes de financements qui attendent un déblocage d'ordre réglementaire et procédural pour que les projets avancent.

Faisons tout d'abord le point sur toutes les lignes financières dont a bénéficié notre pays. Nous avons, comme vous le savez, appelé à un audit sur tous les financements extérieurs. Le problème est que même ceux qui nous accordent ces financements se demandent ce qu'ils sont devenus. L'exemple le plus édifiant en la matière est celui de l'ambassadeur de l'Union européenne qui a parlé de 10 milliards d'euros.

La BERD cite 350 millions d'euros consacrés aux projets d'infrastructure dont seulement 10% ont été investis, d'où un risque de revenir sur le prêt en question.

Pourquoi en sommes-nous là ? A cause des lois, de la lourdeur administrative, de la gouvernance, d'une impuissance décisionnelle et d'une instabilité politique.

Voyez la souffrance des sociétés immobilières qui assurent des centaines de logements populaires prêts qui risquent de tomber en ruine parce qu'à cause des mauvais calculs et de la corruption, on ne les attribue pas.

Donc, nous avons des entrepreneurs qui risquent la faillite et un Etat léthargique.

Et ce n'est pas le seul exemple. L'usine de stockage de gaz de Gabès, un fleuron de l'industrie énergétique et une fierté nationale, était fin prête avant l'entrée en exercice du champ Nawara.

Dirigée par des cadres femmes et hommes brillants, elle a dû subir les retards énormes accusés au niveau de l'achèvement du champ Nawara. L'usine de Gabès a été acculée à contracter des prêts pour faire fonctionner ses équipements afin qu'ils ne soient pas abîmés. Cela s'appelle «des millions de dinars jetés par terre». Et je vous épargne les détails des problèmes sociaux en rapport avec le champ à cause d'OMV revenue sur les accords l'engageant à garder des travailleurs tunisiens.

Nous n'admettons pas que des compagnies étrangères licencient des compétences nationales sans raisons convaincantes ou qu'elles amènent une main d'œuvre étrangère alors que le marché local dispose des

qualifications requises. C'est d'ailleurs ce qui explique notre rejet de l'accord aérien conclu avec le Qatar et qui a été reporté parce que nous nous y sommes opposés.

Cet accord stipule que «Qatar Airways peut employer qui elle veut et de différentes nationalités» et souffre d'un manque de précision à propos du volet sécurité qui se rapporte au contrôle par les autorités tunisiennes des avions qui atterrissent sur notre sol ou décollent depuis nos aéroports.

A l'ARP, ces problèmes sont-ils pris au sérieux tant au niveau du contrôle de la gestion gouvernementale que de la promulgation des lois ?

Nous planchons au niveau de notre commission sur l'examen de tous les contrats conclus par l'Etat tunisien avec les partenaires internationaux. Notre but est d'améliorer les conditions de négociation au maximum.

Il est impératif d'accélérer les procédures et ceci dans tous les secteurs économiques et surtout dans l'énergie. Il faut que la loi sur les marchés publics change. L'article 13 doit être révisé car il rallonge les délais alors que les standards internationaux ne dépassent pas les 7 à 8 mois pour l'accord ou le rejet d'un accord de prospection.

Pourquoi ne pas appliquer la réglementation internationale dans notre pays ? Et c'est d'ailleurs là où doivent intervenir les commissions consultatives. Il s'agit de parvenir au juste milieu : ne facilitons pas plus qu'il n'en faut et ne compliquons pas outre mesure l'octroi des autorisations. Je voudrais préciser à ce propos que la législation adoptée depuis des décennies en Tunisie ne permet aucun abus, et d'ailleurs le PDG de l'ETAP m'a assuré que l'Etat ne rentre dans aucun contrat perdant et que notre pays est systématiquement gagnant à hauteur de 65 à 70%.

Donc, soyons vigilants et protégeons les intérêts nationaux sans leur faire du tort. D'ailleurs, l'idée de la création du Conseil économique et social allait dans ce sens, à savoir la mise en place d'une institution nationale où experts, représentants de l'Etat et partenaires sociaux donnent leurs avis sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décret qui leur sont soumis pour étude et recommandations.

Malheureusement, les députés l'ont rejeté et c'est dommage pour notre pays. Ces députés prétendent qu'il existe l'Instance du développement durable, bloquée à cause des disputes entre différents partis et qui n'a rien à voir avec le Conseil économique et social. Une instance dont les prérogatives sont insensées et

qui ne verra jamais le jour car ses membres doivent être plébiscités par l'ARP à hauteur de 145 voix alors que le gouvernement lui-même a été adopté par 129 voix.

On parle donc d'une ceinture de partis autour du chef du gouvernement, ou est-elle ? Je ne vois ni vision, ni plans de relance, ni programme de développement. Dans ces conditions, à quoi sert une ceinture sans projet de sauvetage viable et concret pour notre pays ?

Comment expliquez-vous le fait que vos propositions soient systématiquement rejetées par l'Assemblée ?

C'est simple, parce que nombre de représentants du peuple ne dissocient pas leurs haines personnelles des intérêts du pays. Détestez-moi autant que vous voulez, cela ne me gêne pas, je ne suis pas à l'ARP pour être aimée, mais pour servir mon pays et honorer mes engagements envers mes électeurs. Et je le ferai quoiqu'il m'en coûte.

A chaque fois que nous discutons d'une question critique touchant aux hauts intérêts de notre pays, on nous rétorque «où étiez-vous du temps de Ben Ali ?».

Je vais suivre ce raisonnement

: Ok je n'ai pas pris position à l'époque, mais aujourd'hui est-ce que votre démocratie va m'opprimer et m'empêcher de parler ? Est-ce que les voix patriotes n'ont pas voix au chapitre ? Devons-nous nous taire à jamais parce que nous étions, il y a 10 ans, au parti au pouvoir ? C'est ça la démocratie apportée par la prétendue révolution ? Marginaliser les voix qui ne sont pas les échos de leurs bruits ? N'ont-ils pas assuré que la révolution a eu lieu contre la dictature de Ben Ali ? N'est-ce pas l'occasion pour eux de faire le contraire, permettre à d'autres d'exister, de proposer, de participer et de servir leur pays ?

Il faut quand même être cohérents, ou devons-nous, exception tunisienne que nous sommes, créer une nouvelle terminologie et un nouveau lexique : la démocratie révolutionnaire discriminatoire ? Ridicule !

Comment voyez-vous les choses aujourd'hui ?

Il faut que les islamistes fassent la part des choses et nous laissent travailler et servir notre pays au mieux de nos forces sans déployer tous leurs moyens pour bloquer les travaux des commissions. Et là je parle de la mienne où ils viennent régulièrement avec une discipline incroyable avec pour seule mission : saper notre travail.

Nous tiendrons bon face à l'adversité pour assurer notre rôle en tant que parti d'opposition. A la différence des autres, notre parti a un projet, une vision et des propositions pour un modèle de développement adapté aux exigences de notre pays que nous soumettrons systématiquement à l'approbation de l'Assemblée et du gouvernement.

Si le gouvernement, qui peut faire appel à des experts indépendants pour discussion, approuve, là il doit les mettre en œuvre.

Quelles sont vos relations avec les partenaires sociaux ?

Nos relations avec l'UGTT sont courtoises et cordiales, nous discutons fréquemment avec ses représentants. Feu Farhat Hachad était autant l'enfant du parti destourien que de l'Union des travailleurs tunisiens, soit un lien que personne ne peut briser.

Nous soutenons l'UGTT lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des travailleurs ou ceux des entreprises publiques que nous devons restructurer et sauver.

Nous n'avons pas encore parlé avec le bureau exécutif de cette problématique, et nous comptons le faire autant avec le syndicat des travailleurs qu'avec le patronat avec lequel nous avons également de bonnes relations.

Nous encourageons l'initiative privée et le développement d'un tissu économique national avec pour clé de voûte nos opérateurs privés qui ont prouvé leur capacités de résilience et leur patriotisme tout au long de ces dernières années.

Nous militerons pour que le secteur privé ne soit pas l'otage de certains partis politiques qui le soumettent à nombre de chantages allant jusqu'à le racketter.

Nous estimons que l'UGTT doit rester forte et influente dans l'arène publique, car son rôle est central dans le processus des réformes socio-économique, tout comme l'est le rôle de l'UTICA.

Par ailleurs, c'est bien grâce à une entente entre les partenaires sociaux que nous pouvons assurer la stabilité sociale nécessaire à l'investissement et la création de richesses et d'emplois.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

Exclusif

1^{ER} HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible
Partout dans le monde sur

 **pressreader**TM

WEBMANAGERCERCENTER 

ENQUÊTES

66% des entreprises ont poursuivi leurs activités malgré le coronavirus

Plus que la moitié des entreprises soit 66% des entreprises françaises ou tuniso-françaises ont poursuivi leurs activités malgré la propagation du coronavirus contre 34%, qui ont arrêté leurs activités, selon les résultats d'une enquête publiée par la Chambre Tunisi-française de commerce et d'industrie (CTFCI).

L'enquête réalisée, au cours de la deuxième quinzaine du mois d'avril 2020, auprès d'un échantillon de 146 entreprises membres de la chambre et opérant essentiellement, dans les secteurs industriel (49%) et des services (51%), a pour objectif de mesurer l'impact du Covid -19 sur l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises, ses retombées sur la gestion interne des employés et la perception des employeurs sur la durée de la période de confinement total. Il s'agit également, de relever les nouvelles méthodes de travail adoptées par les entreprises et d'évaluer les mesures

économiques décidées par le gouvernement.

L'étude de la CTFCI a noté que les entreprises industrielles les plus affectées par la crise sont actives dans les domaines aéronautique, textile et industries diverses alors que le secteur des services, essentiellement, le numérique est le moins affecté par la pandémie.

30% des chefs d'entreprises seraient incapables de servir le salaire de mois d'avril 2020.

D'après les résultats de l'enquête, 99% des chefs d'entreprises interviewés ont servi le salaire du mois de mars 2020 et 70% seront capables de servir le salaire d'avril. Par contre 30% d'eux seront incapables de servir le salaire de mois d'avril 2020.

54% des entreprises sur un total de 146 ont recours au chômage technique : 42,2% d'entre eux dans l'immédiat, (17,2%) dans 1 mois, également (17,2%) dans 2 mois et (23,4%) plus tard.

Concernant l'impact de la prorogation du confinement au-delà du mois d'avril 2020, 84% des entreprises enquêtées ont donné des avis négatifs sur l'activité et 60% des entreprises sondées ont donné des avis négatifs sur la durabilité de l'entreprise.

D'après les résultats de l'enquête, 58% des entreprises considèrent que les mesures annoncées par le gouvernement sont insuffisantes, contre seulement 6% , qui les estiment suffisantes.

Appel à des mesures fiscales, sociales, bancaires et administratives.

D'après l'enquête, les 146 entreprises ayant participé à l'enquête ont recommandé des mesures fiscales, sociales, bancaires et administratives.

Pour les mesures fiscales, elles ont plaidé pour l'exonération de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) pendant 3 mois, l'annulation de l'impôt sur les sociétés (IS) pour l'année 2020 et le remboursement instantané de 50% du crédit de TVA sur simple demande non documentée.

Les entreprises ont recommandé de réduire les acomptes provisionnels de 50% pour l'ensemble des secteurs et de 75% pour les secteurs les plus sinistrés, la suspension de l'avance/consommation à l'importation et la suspension des retenus à la source (RS) sur TVA.

Pour les mesures sociales, les entreprises sondées ont appelé à l'exonération des charges patronales de 3 à 6 mois, la prorogation de l'aide sociale sur le mois de mai 2020 et la prise en charge des salaires pour les entreprises qui recourent au chômage partiel outre la prise en charge de 50% des salaires.

Les entreprises ont suggéré, également, des mesures bancaires à savoir l'obtention d'un crédit à taux bonifié, garanti par l'Etat couvrant la masse salariale d'une année, le financement bancaire pour la trésorerie à taux 0 de la part de l'Etat, la fixation par décret des modalités d'octroi par les banques de financement de fonds de roulement avec la garantie de l'Etat.

Elles ont, appelé à la mise à disposition des entreprises du secteur BTP d'une ligne de financement à taux préférentiel et l'annulation des frais de report des échéances bancaires et de leasing.

Quant aux mesures administratives, ces entreprises ont recommandé de créer une cellule de proximité pour suivre la situation des PME et vérifier les annulations des contrats de sous-traitance, d'impulser la digitalisation de l'administration et d'assurer une révision totale de la loi et du cadre conceptuel des entreprises en difficulté.

Elles ont suggéré, également, **la création d'un fond de restructuration des PME et la reprise du travail.**

A noter que les 146 entreprises qui ont répondu au sondage sont localisées dans cinq grandes régions : Grand Tunis(65%), Nord Est (16%), Nord Ouest(4%), Sahel (12%) et Sud (3%).

Par ailleurs, 52% des entreprises sont totalement exportatrices et 48% sont partiellement, exportatrices. [SUR LE WEB](#)

Appel d'offres

L'appel d'offres relatif à la réalisation de la 4ème phase du projet du Réseau National Intégré de l'Administration (RNIA4) sera lancé dans les semaines à venir. Deux cent (200) interconnexions entre les établissements relevant du ministère de la Justice sont prévues dans le cadre de cette 4ème phase du projet, d'un coût de 21 Millions de Dinars (MD)

[PLUS SUR LE WEB](#)

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

42% des chefs d'entreprises prévoient des réductions d'effectifs

La dernière enquête de l'IACE portant sur l'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'emploi en Tunisie auprès de 600 chefs d'entreprises (du 12 au 23 avril 2020) a permis de mesurer l'ampleur des conséquences du confinement sur l'activité des entreprises, sur l'emploi et sur les perspectives à court terme.

Les objectifs de cette enquête est de :

- Mesurer l'impact du Covid-19 sur la situation des employés,
- Déterminer les moyens de paiements des salaires des mois de Mars et d'Avril,
- Relever les différentes perceptions des chefs d'entreprises vis à vis de l'évolution de leurs activités après le confinement

47% des entreprises déclarent être à l'arrêt en cette période de confinement.

81% des chefs d'entreprises interrogés ont affirmé avoir payé intégralement les salaires du mois de Mars, notamment par le recours à plusieurs sources (Trésorerie, Recouvrement, Découvert bancaire).

57% des entreprises ayant participé à l'enquête estiment qu'ils seraient en mesure de payer la totalité des salaires du mois d'avril.

Quand aux perspectives des trois prochains mois, ils sont 42% à prévoir une réduction des effectifs de l'ordre de 30%, notamment par le non renouvellement des CDD (Contrats à durée déterminée) pour 65% des chefs d'entreprises, pour 23% ça sera par le biais des procédures des entreprises en difficultés, 23% utiliseront le chômage technique et 22% prévoient des licenciements.

Les chefs d'entreprises ayant participé à cette enquête s'attendent à une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 25% au cours des trois prochains mois.

[SUR LE WEB](#)

Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises

Une catastrophe. C'est ce que les entreprises françaises ou tuniso-françaises implantées en Tunisie auraient à affronter si le confinement venait à être prorogé au-delà du mois d'avril 2020, ainsi que cela ressort d'une enquête d'opinion réalisée par la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie (CTFCI), dont les résultats ont été rendus publics mercredi 29 avril 2020.

Les conséquences d'un confinement prolongé se feraient sentir sur la durabilité de l'entreprise (60%), l'emploi (70%), l'activité (84%), et la trésorerie (85%). Plus de la moitié des entreprises pensent déjà recourir au chômage technique (54%), dont 42,2% immédiatement, 17,2% dans un mois et autant dans deux mois, et près du quart (23,4%) plus tard.

Cette enquête a pour objectif de «mesurer l'impact de (la crise du Coronavirus) sur l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises, ses retombées sur la gestion interne des employés, la perception des chefs d'entreprise sur la durée de la période de confinement total, et relever les nouvelles méthodes de travail adoptées par les entreprises et jauger les mesures économiques décidées par le gouvernement ».

146 entreprises représentant divers secteurs d'activité, de différentes tailles, totalement ou partiellement exportatrices ont répondu à cette enquête.

Elle est motivée par le fait que le «confinement général, à partir du 22 mars et sa prorogation jusqu'au 3 mai 2020, a impacté significativement l'activité économique dans le pays. Les effets induits se sont traduits essentiellement par la perturbation, sinon l'arrêt de la production, l'interruption des opérations du commerce international, le départ en chômage technique d'une partie importante des employés et l'aggravation de la situation financière des entreprises».

Les deux tiers des entreprises ont pu travailler normalement (66%), les autres ont dû arrêter leur activité. Toutefois, seules 11% des entreprises ont pu avoir un

taux d'activité de 100%, près du cinquième (18%) se situant entre 50 et 80%, le plus grand nombre (38%) est dans la fourchette 10 à 40% et une infime minorité (3%), a tourné au ralenti –de 0 à 9%.

Les pertes de chiffre d'affaires varient elles aussi. Elles sont de 81 à 100% pour 17% des entreprises, de 51 à 80% pour près du quart (24%), de 20 à 50% pour 27% et de 19 à 0% pour 5%.

Les entreprises les plus affectées opèrent dans les secteurs industriels (aéronautique, textile et industries diverses) et les moins affectées sont dans les services.

Last but not least, la question qui fâche et inquiète à la fois les entreprises et leurs employés: les salaires. D'après l'enquête, 99% des entreprises ont payé les salaires du mois de mars, les deux tiers déclarent être en mesure de servir ceux d'avril. [SUR LE WEB](#)

Synthèse de Moncef Mahroug

25.000

La Tunisie a, grâce à la stratégie nationale, pu éviter plus de 25 000 contaminations et plus de 1.000 décès a affirmé le ministre de la santé.

ACTUALITÉS

Banque Centrale de Tunisie

Sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?

La Banque centrale de Tunisie (BCT) travaille avec le secteur bancaire, non seulement au sauvetage des entreprises, mais aussi à la mise en place des mécanismes adéquats pour garantir la relance post Covid-19.

C'est ce qu'a affirmé Marouane El Abassi, le gouverneur de la BCT, qui intervenait lors de la cinquième réunion hebdomadaire avec les premiers responsables des banques, tenue lundi 27 avril 2020, par visioconférence.

Abassi a ajouté qu'en complémentarité avec l'effort national, la BCT veille à apporter le soutien nécessaire aux entreprises et aux particuliers.

Pour sa part, le chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, a exhorté les institutions de crédit à redoubler d'efforts afin de **garantir la célérité requise dans le traitement des dossiers, compte tenu de la parti-**

cularité de la conjoncture, et à assurer les financements adéquats afin de relancer l'investissement.

Il a également salué l'appui apporté par les banques, tant aux entreprises qu'aux particuliers.

Le président de l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), Habib Bel Haj Kouider, a souligné l'engagement total du secteur à soutenir les différentes franges composant sa clientèle tout en précisant que les banques sont conscientes des attentes et des besoins de leurs clients et qu'elles redoublent d'efforts afin d'apporter les réponses adéquates.

A noter que la BCT a décidé, depuis le 6 avril 2020, d'organiser une réunion hebdomadaire (tous les lundis) avec les premiers responsables des banques afin d'assurer le suivi des retombées de la pandémie du COVID-19.

Et de préciser que ces réunions permettront d'avoir un échange avec la profession sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement du secteur, les problèmes posés et les risques éventuels sur la continuité de fonctionnement et sur la stabilité bancaire.

[SUR LE WEB](#)

Banque mondiale

Chute de 20% des envois de fonds des migrants dans le monde

Les envois de fonds des migrants dans le monde devraient chuter d'environ 20% en 2020, plombés par la crise économique induite par la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement, indique la Banque mondiale.

La BM explique ce déclin attendu «le plus brusque de l'histoire récente», par **un fléchissement des salaires et de l'emploi des travailleurs migrants, souvent particulièrement exposés, aux pertes de revenu et d'emploi en cas de crise économique dans leur pays d'accueil.**

Les transferts vers les pays à revenu faible et intermédiaire devraient ainsi chuter de 19,7% à 445 milliards de dollars, avec à la clé la disparition d'une planche de salut financière vitale pour de nombreux ménages vulnérables.

Des études ont démontré l'impact positif des transferts d'argent dans les pays à revenu faible et intermédiaire : **allègement**

de la pauvreté, amélioration de la situation nutritionnelle, hausse des dépenses d'éducation et diminution du travail des enfants dans les familles défavorisées.

Une chute de ces envois affecte la capacité des familles à assumer ces dépenses puisqu'une part accrue de leur budget sera consacrée à éviter les pénuries alimentaires et subvenir aux besoins immédiats du ménage.

Les envois de fonds devraient chuter dans toutes les régions où œuvre le Groupe de la Banque mondiale, avec un recul particulièrement marqué en Europe et en Asie centrale (27,5%), devant l'Afrique subsaharienne (23,1%), l'Asie du Sud (22,1%), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (19,6%), l'Amérique latine et les Caraïbes (19,3%) et l'Asie de l'Est et le Pacifique (13%).

Cet effondrement attendu en 2020 intervient alors que les transferts d'argent vers les pays à revenu faible et intermédiaire, avaient atteint un niveau record de 554 milliards de dollars en 2019.

Malgré tout, les remises migratoires devraient constituer une source encore plus importante de financement extérieur pour ces

pays, face à un repli plus marqué (plus de 35%) des investissements directs étrangers (IDE). En 2019, elles ont dépassé les IDE, marquant une étape importante dans le suivi des flux de capitaux vers les pays en développement.

Pour 2021, la Banque mondiale table sur un redressement des transferts d'argent, pour atteindre 470 milliards de dollars, soit une progression de 5,6%.

Baisse de 19,6% des transferts d'argent vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en 2020

Les transferts d'argent vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord devraient chuter de 19,6% en 2020, pour atteindre 47 milliards de dollars, après la hausse de 2,6% enregistrée en 2019.

Ce repli anticipé est autant dû au ralentissement de l'économie mondiale, qu'à l'impact de la baisse des prix du pétrole dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Les envois de fonds depuis les pays de la zone euro devraient également être pénalisés par le ralentissement préalable à la pandémie de COVID-19 et la

dépréciation de leur monnaie par rapport au dollar américain.

En 2021, les transferts vers la région Moyen-Orient et l'Afrique du Nord devraient se rétablir mais à un rythme plus faible, d'environ 1,6%, sous l'effet de la croissance modeste anticipée dans la zone euro et de l'affaiblissement des transferts provenant des pays du CCG.

[SUR LE WEB](#)

Covid-19 Lancement d'une appli- cation d'aide aux étrangers en difficultés financières

Le ministère des Droits de l'Homme, de la Relation avec les instances constitutionnelles et de la société civile annonce le lancement d'une application sur le site www.aide-covid19.tn pour venir en aide aux étrangers bloqués en Tunisie, en ces temps de pandémie.

[PLUS SUR LE WEB](#)

Banque mondiale

Les décideurs politiques appelés à profiter de la baisse des prix du pétrole pour engager des réformes

Le choc économique mondial dû à la propagation du coronavirus a entraîné une régression des prix de la plupart des produits de base.

Les décideurs politiques sont appelés à tirer profit des prix du pétrole en baisse pour engager des réformes à l'effet de renforcer l'énergie et de consacrer les économies aux besoins urgents.

Dans une note sur les perspectives des marchés des produits de base (avril 2020), la Banque mondiale (BM) indique que les secteurs de l'énergie et des mines sont les plus touchés par l'arrêt subit de l'activité économique et le ralentissement dangereux prévu dans le monde entier en raison de la pandémie du Covid-19.

D'après la vice-présidente du groupe BM pour le pôle «Croissance équitable, finance et

institutions» (EFI), Ceyla Pazarbasioglu, outre les lourdes pertes en vies humaines, l'impact économique de cette pandémie va limiter la demande, suite à la volatilité de l'offre, ce qui aura un impact négatif sur les pays en développement qui s'appuient sur les produits de base.

Pazarbasioglu ajoute que les décideurs politiques ont la possibilité de profiter des prix du pétrole en baisse, pour engager les réformes à l'effet de renforcer l'énergie et de favoriser la finance publique pour assurer les actions destinées à lutter contre cette pandémie. Ces réformes devraient être accompagnées du renforcement de la paix sociale afin de protéger les couches sociales les plus vulnérables.

Lire aussi : [Crise pétrolière : «Une occasion pour la Tunisie de restructurer le secteur énergétique», assure Khaled Kaddour](#)

Les décideurs devraient demander la mise en place de mesures commerciales susceptibles de garantir la sécurité alimentaire.

Les prix moyens mensuels du pétrole brut ont baissé de 50% durant la période

allant de janvier à mars 2020, pour atteindre une fourchette minimum en avril 2020.

La BM a prévu que la moyenne des prix d'un baril de pétrole chute à 35 dollars en 2020, ce qui représente un ajustement par réduction en comparaison avec les prévisions du mois d'octobre 2019, et une baisse de 43% par rapport à la moyenne de l'année 2019, estimée à 61 dollars le baril.

Cet ajustement reflète une chute historique de la demande. Cette situation prend de l'ampleur à cause de l'incertitude qui règne sur les contrats de production entre l'OPEC (Organisation des pays exportateurs du pétrole) et les autres pays producteurs du pétrole.

Lire aussi : [La Crise du Coronavirus, est un triple choc de demande, d'offre et de finances publiques](#)

Les prix des produits agricoles ont connu un fléchissement au premier quart de l'année 2020, et il est prévu que les prix demeurent dans une large mesure stables en 2020, alors que les niveaux de la production et la

plupart des stocks des produits alimentaires de base atteignent des moyennes records.

La BM souligne dans sa note que la production agricole a enregistré des perturbations au niveau de la commercialisation et la distribution des intrants, comme les pesticides et les engrais chimiques ainsi qu'au niveau de la main-d'œuvre. Ce qui a entraîné une paralysie au niveau des maillons de la chaîne d'approvisionnement. D'où l'impact sur les exportations en fruits et légumes des pays émergents et en voie de développement.

Ce choc, qui a frappé de plein fouet les marchés ainsi que l'impact sur les prix du pétrole en baisse ont engendré des problèmes économiques pour les pays en développement, selon le vice-président de la BM pour les affaires de l'infrastructure de Base, Makhtar Diop.

Pour rappel, le groupe de la BM est l'une des plus grandes sources internationales de financement et de connaissance des économies émergentes, exécutant actuellement des mesures en urgence et à plus grande échelle pour aider ces pays à lutter contre cette pandémie.

Elle leur consacra au cours des quinze prochains mois, près de 16 milliards de dollars.

Baisse de la consommation des produits pétroliers

La consommation des produits pétroliers a baissé de 21% au cours de mars 2020, par rapport à mars 2019, alors qu'elle était en petite hausse au courant des deux premiers mois de 2020,

[PLUS SUR LE WEB](#)

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

DOSSIER
DÉCONFINEMENT

Les 3 temps du déconfinement ciblé



Les étapes du déconfinement progressif ciblé

La présidence du gouvernement a révélé mercredi son plan de déconfinement ciblé, une stratégie portant sur une approche régionale, sectorielle tout en tenant compte de mesures spécifiques pour certaines catégories.

Le déconfinement ciblé démarre le lundi 4 mai 2020 et devrait se poursuivre jusqu'au 14 juillet 2020. Au cours de cette période une évaluation continue sera réalisée afin de s'assurer de la réussite de la stratégie nationale de déconfinement:

Les 3 étapes :

- la première étape s'étendra du 4 au 24 mai,
- la deuxième, du 25 mai au 4 juin, et
- la troisième, du 5 juin au 14 juillet 2020

La ministre auprès du chef du gouvernement chargée des Grands projets, Lobna Jribi, a annoncé, mercredi, lors d'une conférence de presse tenue au palais du gouvernement à la Kasbah, les grandes lignes de la stratégie nationale du déconfinement ciblé, laquelle entrera en vigueur à partir du 4 mai 2020.

La ministre a fait savoir que le recours au déconfinement ciblé, était dicté par les indicateurs qui prouvent l'efficacité des mesures prises, en vue de réduire de la propagation de l'épidémie.

Elle a précisé qu'il existe une équation économique difficile qui impose le retour progressif de l'activité des secteurs vitaux et économiques, appelant à

la nécessité de respecter les conditions de santé.

Elle a souligné, aussi, l'impératif de s'engager dans une évaluation continue, pour assurer la réussite des trois étapes du déconfinement. La première étape s'étendra du 4 au 24 mai, la deuxième, du 25 mai au 4 juin, et la troisième, du 5 juin au 14 juillet 2020.

Elle a noté, dans ce cadre, que la stratégie du déconfinement ciblé, exclurait les personnes à faible immunité et celles âgées de plus de 65 ans, ainsi que les citoyens atteints de maladies chroniques, les enfants de moins de 15 ans et les femmes enceintes.

Jeribi a réitéré, également, que les secteurs déconfinés doivent respecter les conditions de sécurité, définies par l'Institut de la santé et de la sécurité au travail, qui concernent, principalement, l'obligation de porter des bavettes, la distanciation physique et l'hygiène des mains.

D'après cet institut, les sociétés doivent, obligatoirement, aussi, assurer le transport de leurs employés et nommer un responsable « covid » qui sera chargé de chapeauter le retour progressif des employés au travail.

Pour ce qui est des secteurs qui seront déconfinés, la ministre a précisé qu'il s'agit des activités liées aux industries alimentaires, ainsi que celles dont l'activité est menacée et celles où le travail à distance est impossible.

Ainsi, l'ensemble des petits métiers, à l'exception du secteur de la coiffure et de l'esthétique seront déconfinés, à condition d'adopter le régime d'alternance.

En ce qui concerne les activités commerciales, Jeribi a fait savoir que toutes les activités reprendront leurs activités le 4 mai, à l'exception des commerces du prêt-à-porter et des chaussures, ainsi que des grands surfaces commerciales lesquelles reprendront le 11 mai.

Quant aux marchés hebdomadaires et les marchés de bétail, ils reprendront leurs activités durant la deuxième phase du déconfinement, soit le 24 mai.

Le secteur des services, les activités liées aux professions indépendantes, reprendront à 100% durant la première phase du

déconfinement, alors que les services financiers reprendront à 50%.

Quant au domaine industriel et celui des travaux publics et de construction, toutes les entreprises reprendront à 50% de leurs capacités maximales de fonctionnement.

Pour ce qui est de la fonction publique, le déconfinement concernera les services centraux, les activités de la justice avec toutes ses composantes, les municipalités et les recettes des finances, avec une capacité de 50% du nombre d'employés.

Jeribi a mis en garde les sociétés et établissements qui seront déconfinés sur l'impératif de respecter les conditions de sécurité, conformément au cahier des charges sectoriel, soulignant que des sanctions seront imposées aux contrevenants.

Elle a assuré, dans ce cadre, que la tâche de contrôle et de suivi sera assurée par les gouverneurs, les services d'inspection, les instances de contrôle, les maires, les organisations de la société civile, les autorités de sécurité et les établissements concernés.

En ce qui concerne le secteur du transport, la ministre a indiqué que les moyens du transport en

commun seront réduits de moitié, alors que les taxis individuels seront autorisés à transporter deux personnes seulement, avec l'obligation toujours du port de bavettes et de minimiser le nombre de passagers dans le transport public.

[SUR LE WEB](#)

Fin de l'année scolaire

Le ministre de l'Éducation, Mohamed El Hamdi, annonce la fin de l'année scolaire 2019-2020 pour tous les niveaux de l'enseignement, à l'exception des élèves du baccalauréat qui reprendront les cours pour achever leur programme, ainsi que les candidats à l'examen de fin de l'enseignement de base (9ème année) et du concours d'accès aux collèges pilotes (6ème année primaire).

[PLUS SUR LE WEB](#)

Les catégories de personnes non concernées par le déconfinement sanitaire global

Quatre catégories ne seront pas concernées par le déconfinement sanitaire global, a annoncé le ministre auprès du chef du gouvernement chargée des Grands Projets, Lobna Jribi, lors d'une conférence de presse tenue mercredi 29 avril à La Kasbah.

Il s'agit :

- **Des personnes dont le système immunitaire est faible,**
- **Des personnes atteintes de maladies chroniques,**
- **Des personnes âgées de 65 ans et plus,**
- **Des femmes enceintes**
- **Des enfants de moins de 15 ans.**

Par contre, plusieurs secteurs vont reprendre leurs activités, soit le 4 soit le 11 mai (artisans, commerces, professions libérales, secteur public...).

Transtu Nouvelles mesures de prévention contre le Covid-19 à partir du 4 mai

La Société des Transports de Tunis (Transtu) a annoncé que de nouvelles mesures de prévention contre le covid-19 seront adoptées à partir du 4 mai prochain, dans les différents gouvernorats du Grand Tunis. Il s'agit, selon un communiqué de la Transtu, de réduire de 50% la capacité d'accueil des transports soit :

- **40 personnes par bus ordinaire.**
- **5 personnes double.**
- **120 personnes par wagon (métros et TGM), soit 240 personnes pour une seule desserte.**

Seules les personnes munies d'un justificatif de déplacement seront autorisées à monter à bord des moyens de transport, souligne la Transtu.

Et d'ajouter que de nouvelles cartes d'abonnement seront fournies dans tous les points de vente et toutes les stations de la

Transtu, afin d'éviter le paiement avec contact direct.

La Société des Transports de Tunis a, par ailleurs, souligné que le port des masques est obligatoire pour tous les passagers et le personnel. Les différents moyens de transport seront régulièrement nettoyés et désinfectés, assure la même source. [SUR LE WEB](#)

Pour fabriquer de masques de protection, il faut des usines ouvertes

Le secteur textile comprend 1.700 entreprises structurées et 180.000 emplois, dont l'essentiel dans la confection pour l'export. (sans compter une multitude de petits ateliers !).

La mobilisation de moins de 8% de ces effectifs permettrait de fabriquer 2 millions de masques LAVABLES par jour. Soit 15 jours ouvrables pour ce besoin de la PCT.

[PLUS SUR LE WEB](#)

Justice

Des procès à distance

L'expérience des procès à distance démarrera le 2 mai 2020 dans le Tribunal de première instance de Tunis et dans un espace aménagé à la prison civile de Mornaguia qui aura les mêmes spécificités qu'une salle d'audience en terme de fonctionnalité (architecture et décor), a déclaré la ministre de la Justice Thoraya Jeribi dans une interview accordée à l'agence TAP.

Le choix du Tribunal de première instance de Tunis répond à une demande formulée dans ce sens par l'ensemble des intervenants dans le système judiciaire, dès lors que 53% de l'ensemble des affaires pendantes dans les différents tribunaux du pays sont confiées à cette juridiction, a expliqué la ministre.

Cette expérience sera toutefois généralisée dans les autres tribunaux de première instance et les cours d'appel durant une période qui ne dépassera pas les deux mois et demi, a assuré la ministre. Elle devra inclure les juridictions pénales et criminelles qui prononcent une peine d'emprisonnement.

Les tribunaux sont opérationnels au niveau de l'infrastructure. Ils seront équipés de moyens de communication audiovisuels lors des procès à distance et les dossiers judiciaires seront numérisés.

Indépendamment des conditions exceptionnelles que traverse le pays, a précisé la ministre, le dispositif des procès à distance s'inscrit dans un cadre global de digitalisation du service public de la justice, et en concrétisation d'une convention signée, en 2017, entre le ministère de la Justice et le ministère des Technologies de la communication et de l'économie numérique. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de conventions bilatérales et multilatérales ratifiées par la Tunisie et visant la modernisation de l'organisation des juridictions.

Ce dispositif vise également la prévention et la lutte contre la pandémie de Covid-19 et la protection des intervenants dans le système judiciaire, a dit la ministre. Le but est aussi, selon elle, d'éviter le transport des prisonniers en cette étape de confinement sanitaire généralisé.

Ce dispositif, a-t-elle ajouté, permettra en outre de trancher rapidement les affaires pendantes, sachant que les personnes en détention représentent les deux tiers des personnes condamnées dans les prisons. La population carcérale s'élève actuellement à 17.280 personnes entre les détenus condamnés et ceux qui attendent leur condamnation..

Sur le décret-loi publié mercredi soir dans le JORT portant sur les procès à distance, la ministre a expliqué que le tribunal peut, de son propre chef ou à la demande du ministère public ou de l'accusé, décider la présence de l'accusé en détention pendant les audiences et ce après avoir soumis la question pour avis au parquet et à condition que l'accusé soit d'accord.

La ministre de la Justice a affirmé à cet égard que le décret-loi garantit le principe d'un procès équitable pour l'accusé.

[SUR LE WEB](#)

SECTEURS

Les exportations agricoles et alimentaires en baisse

Les exportations de l'ensemble des produits agricoles et alimentaires ont baissé de 11,2%, durant le premier trimestre 2020, par rapport à la même période de l'année écoulée, passant ainsi de 11846,4 MD à 10514,9 MD, indique une note publiée par l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).

Selon cette note consacrée aux exportations des produits agricoles et alimentaires durant le premier trimestre 2020, les exportations alimentaires ont enregistré une hausse de 10,3%, évoluant de 1342,7 M DT à 1481,0 M DT. Les exportations alimentaires ont ainsi représenté 14,1% des exportations totales.

Cette hausse est surtout liée à l'accroissement du rythme des exportations de l'huile d'olive qui a suivi, presque, le rythme de l'évolution de la production, ainsi que celles des tomates.

Cependant, les exportations des produits de la pêche, des dattes et des agrumes ont subi

des baisses. Celles des agrumes sont plutôt liées à la baisse de la production, toujours d'après l'Onagri.

S'agissant des prix à l'exportation, ils ont observé une baisse de 36,9% pour l'huile d'olive et de 9,1% pour les agrumes par rapport à la même période de 2019.

Par contre, ceux des produits de la pêche et des tomates ont augmenté respectivement, de 20,8% et de 13,4%.

Ainsi, note l'observatoire, les valeurs des exportations de l'huile d'olive et des tomates ont connu des fortes croissances, respectivement de 42% et de 37%.

Il en est de même pour les produits de la pêche qui ont enregistré une augmentation de 5,4%.

Par ailleurs, les valeurs des exportations ont baissé de 5,9% pour les dattes et de 28% pour les agrumes.

Destination des exportations

Au cours du premier trimestre de l'année, la carte des exportateurs des produits agricoles et alimentaires tunisiennes n'a pas connu un grand changement par rapport à la même période de l'année précédente.

Environ 50% de la valeur des

exportations tunisiennes proviennent, des marchés de l'Espagne et l'Italie suivi par la Libye, l'USA et le Maroc.

S'agissant de l'huile d'olive, l'Onagri constate, par ailleurs, une forte augmentation des exportations vers l'Espagne (huile d'olive) et une baisse des exportations vers le Maroc et l'Arabie Saoudite (dattes).

L'Espagne et l'Italie et les Etats-Unis maintiennent des parts élevées des exportations même au cours du mois de mars. Il paraît ainsi que la crise n'a pas eu d'effet sur les exportations de l'huile d'olive.

En ce qui concerne les dattes, le Maroc suivi par l'Indonésie et la Malaisie restent pour la deuxième année consécutive, les premiers importateurs des dattes tunisiennes (environ 50% de la valeur de nos exportations).

Toutefois, une régression de la valeur des exportations des dattes vers les Etats Unis d'Amérique du plus que la moitié, est notée ainsi que vers le Maroc et la France.

D'autre part, les exportations tunisiennes des produits de la mer vers le Japon ont enregistré une évolution contre une régression remarquable des importations de ces produits par l'Italie et la Libye, l'Arabie Saoudite, qui peut

être expliquée par l'effet de la crise du Covid-19 sur le premier pays et l'instabilité politique pour le deuxième.

Pour ce qui est des légumes, les exportations tunisiennes en légumes au cours du premier trimestre de l'année 2020 ont connu une stagnation par rapport à la même période de l'année dernière (81 MD).

Les exportations italiennes ont nettement régressé, devancées par celles du Pays Bas et de l'Allemagne. [SUR LE WEB](#)

Baisse des transferts de devises des TRE

La BCT fait état, également, d'une légère baisse des revenus du travail cumulés (en espèces) de 5%, pour se situer au niveau de 1,254 milliard de dinars, contre 1,319 milliard de dinars à la même date de l'année écoulée (20 avril 2019).

L'aviation mondiale en chute libre en mars et avril 2020 (IATA)

Les mois de mars et d'avril 2020 ont été des mois désastreux pour l'aviation mondiale. Le trafic mondial de passagers a fortement chuté, en mars 2020 et risque de se détériorer davantage en avril en raison des restrictions de voyage destinées à ralentir la propagation de COVID-19, rapportent les dernières données de l'Association du transport aérien international (IATA).

Toujours selon ces données, la demande (mesurée en RPK : kilomètres-passagers payants - mesure du trafic réel de passagers), a enregistré **la baisse la plus importante de l'histoire récente, en plongeant de 52,9%, en mars 2020 par rapport à mars 2019.**

En chiffres désaisonnalisés, les volumes globaux de passagers sont revenus à des niveaux jamais vus depuis 2006.

La capacité (mesurée en ASK : sièges-kilomètres offerts - mesure de la capacité des transporteurs)

a chuté de 36,2% en mars 2020 et le coefficient d'occupation des sièges a perdu 21,4 points de pourcentage pour s'établir à 60,6%.

«Le mois de mars a été désastreux pour l'aviation. Les compagnies aériennes ont ressenti l'impact croissant des mesures liées au COVID-19, comme les fermetures de frontières et les restrictions à la mobilité, y compris dans les marchés intérieurs.

La demande est au même niveau qu'en 2006, mais nous avons les flottes et le personnel nécessaires pour le double.

Pire encore, nous savons que la situation s'est détériorée davantage en avril et les indices laissent entrevoir une reprise lente», a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général de l'IATA.

Le trafic de passagers internationaux a diminué de 55,8% en mars 2020 comparativement à mars 2019. Toutes les régions ont subi des baisses de trafic à deux chiffres.

La capacité a chuté de 42,8% et le coefficient d'occupation des sièges a perdu 18,4 points de pourcentage pour s'établir à 62,5%.

Le trafic intérieur s'est contracté de 47,8% en mars 2020, par rapport à mars 2019, et tous les marchés ont enregistré des pourcentages de baisse à deux chiffres.

La capacité a diminué de 24,5% et le coefficient d'occupation des sièges a perdu 26 points de pourcentage pour s'établir à 58,1%.

«L'industrie est en chute libre et nous n'avons pas atteint le fond. Mais il viendra un temps - le plus tôt possible, j'espère - où les autorités seront prêtes à lever les restrictions à la mobilité et à ouvrir les frontières.

Il est impératif que les gouvernements travaillent avec l'industrie dès maintenant pour préparer cette étape.

C'est le seul moyen de faire en sorte que les mesures soient en place pour assurer la sécurité des passagers et donner aux gouvernements l'assurance que les compagnies aériennes ne seront pas des vecteurs de la maladie. Le seul moyen d'y parvenir est de travailler ensemble », souligne encore le directeur général de l'IATA. [SUR LE WEB](#)

Les entreprises aéronautiques et spatiales ont recours au chômage technique (GITAS)

Les entreprises du secteur aéronautique actives en Tunisie, recourent à la restructuration de leurs effectifs et au chômage technique, en raison des conséquences inédites du COVID 19 sur le transport aérien, a annoncé mardi, le Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautique et Spatiales (GITAS) notant qu'il «en va de la survie du secteur».

Le GITAS, qui regroupe 50 entreprises aéronautiques, recours au chômage technique et doit se séparer de certains de ses effectifs «le moins possible» assure le chargé de la communication, sans préciser le nombre des agents concernés par cette mesure.

Le groupement rappelle que les compagnies aériennes «clouées» au sol, luttent maintenant pour leur survie et que les grands constructeurs d'avions AIRBUS et BOEING révisent leur

cadence à la baisse avec des plans de réduction inédits.

«Après dix années de croissance soutenue, nous devons faire face maintenant à des baisses de l'ordre de 40%», ajoute le GITAS.

Les entreprises du secteur ont pu assurer pour l'ensemble de leurs travailleurs, le maintien des salaires pour le mois de mars et pour certains une partie d'avril, fait-il savoir, ajoutant que «les trésoreries des sociétés membres ne pourront supporter de payer intégralement des salaires sans pouvoir assurer des facturations à ses clients»

126 jours

Les avoirs nets en devises s'élèvent au 27 avril 2020, à 21,5 milliards de dinars, ce qui correspond à 126 jours d'importation, contre 13,2 milliards de dinars (soit 77 jours d'importation), une année auparavant.



VOTRE MAGAZINE
W M C
HORS SÉRIE
EST MAINTENANT
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR
SEULEMENT



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

***225#**

BOURSE

Le Tunindex s'enfonce dans le rouge

La Bourse de Tunis a clôturé la séance de jeudi dans le rouge. Le Tunindex a régressé de 0,37% à hauteur de 6 236,69 points dans un volume total de 8,341 millions de dinars(MD), selon les données publiées sur son site.

La balance des variations des cours a été marquée par une tendance baissière de 32 valeurs contre 17 valeurs en hausse.

Les titres Lond'or et ASTREE ont augmenté de 2,98 % pour clôturer la séance à 5,87 dinars(D) et 45,95D. De même, le titre PGH a progressé respectivement de 2,95% à 12,56 D.

A la baisse, les titres ICF et SOTIPAPIER ont chuté de 2,99% pour clôturer la séance à 52,5 D et 5,18 D. Idem pour l'UIB qui a réalisé un repli de 2,98% à 16,57 D. Le titre MAGASIN GENERAL s'est replié de 2,97% à 25,48 D.

Le marché boursier sur une tendance baissière

Le marché boursier a affiché une tendance résolument baissière, pour la semaine du 27 au 30 Avril 2020.

L'indice de référence s'est déprécié de 2,3%, à 6 213,89 points, portant ainsi, sa contre-performance annuelle à -12,8%, selon l'analyse boursière hebdomadaire de l'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs.

Les échanges ont été relativement faibles (une enveloppe de 4 MD), mais demeurent caractéristiques du mois de Ramadan.

Analyse des valeurs :

- Les valeurs bancaires ont été plébiscitées cette semaine. L'indice du secteur bancaire a progressé de 0,7%, favorisé par la poursuite de la publication des états financiers de l'exercice 2019; une année globalement porteuse pour le secteur.

- Le titre Attijari Bank s'est offert la meilleure performance de la semaine. L'action s'est bonifiée de 3,6%, à 29 D, en brassant des capitaux de 26 mille dinars. La valeur a bien réagi à la publication des résultats 2019.

Ces derniers font état d'une croissance du résultat net part du groupe de 16,4%, à 177 MD.

- Amen Bank a également figuré parmi les plus fortes hausses de la semaine. Le cours de la valeur a augmenté de 3,5%, à 26,490 D, en drainant des échanges de 18 mille dinars.

- MPBS a été le plus grand perdant de la cote. La valeur a perdu 11% à 4,060 D, dans de maigres flux de 3 000 D. Le producteur des panneaux de bois a subi une régression de ses ventes de 38%, à 17,5 MD sur le premier trimestre 2020.

- Succombant aux prises de bénéfice, le titre ICF s'est effrité de 9% à 54,120 D. L'action a généré des échanges de 336 mille dinars sur la semaine.

- Pénalisé par un courant vendeur, le titre Délice Holding a abandonné 5,4%, à 10,740 D, en alimentant le marché avec des capitaux de 10,2 MD, soit le volume le plus élevé de la semaine.

[SUR LE WEB](#)

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

TRIBUNE



Actions publiques urgentes face à la crise Coronavirus

«On considère le chef d'entreprise comme un homme à abattre, ou une vache à traire. Peu voient en lui le cheval qui tire le char», Winston Churchill

Le dilemme

Face à crise sanitaire du Covid, l'Etat est appelé à résoudre ce dilemme :

- Une réduction des recettes fiscales (IS, TVA, droits de douane ...)
- Augmentation des dé-

penses sociales et des dépenses imprévues pour soutenir l'économie.

On est d'accord qu'on ne fait pas preuve d'ingéniosité en pensant résoudre ce dilemme par la pression fiscale ou des coupes budgétaires dans les dépenses d'investissement.

Le diagnostic avant le remède

Il faut savoir que tous les secteurs d'activités ne subissent pas la crise de la même manière et avec la même intensité.

A cet effet, on peut distinguer les catégories suivantes :

Catégorie A : Les secteurs qui connaîtront un boom comme le digital, le commerce en ligne, la santé, l'hygiène et les secteurs qui connaîtront un effet de revanche comme le prêt à porter et la grande consommation (effet observé en Chine).

Catégorie B : Les secteurs dont l'activité a été maintenue pendant la période de confinement et qui devront reprendre un rythme normal juste après le déconfinement (banques, assurances, télécoms, agroalimentaires et grandes distribution).

Catégorie C : Les secteurs dépendant de la demande étrangère

et dont le temps nécessaire pour la reprise d'activité sera plus long en raison des politiques de déconfinement au niveau mondiale, la reprise de l'économie mondiale (supply chain et la demande).

Catégorie D : Les secteurs tributaires de l'investissement public ou de la mobilisation de l'épargne domestique qui vont connaître une reconfiguration de leurs marchés comme pour le secteur de l'immobilier ou le secteur automobile.

Cette classification est d'autant plus importante dans un contexte de ressources limitée où l'Etat est amené à rationaliser ses interventions et orienter son soutien vers les secteurs les plus sinistrés.

Sauvetage de l'économie par l'investissement public

L'Etat devra montrer le chemin en ces temps de crise. Ça serait une erreur fatale que d'annoncer que l'Etat sacrifiera en premier son budget investissement pour faire face à la crise.

L'Etat est plus que jamais tenue de garder l'économie à flot pendant cette période de flottement où le seul salut passe par la commande publique. Ceci sans parler des nombreuses entreprises dont le principal client est l'Etat et qui souffraient bien avant cette crise de problèmes de liqui-

dités dues au retard de paiement de leurs factures.

L'Etat a donc un rôle central à jouer par la voie de la dépense budgétaire en :

- **Commençant par payer ses arriérés ;**
- **Mettant en place un mécanisme permettant un remboursement rapide des crédits d'impôts au même titre que la TVA ;**
- **Maintenant son budget investissement tout en revoyant les priorités (la digitalisation de l'administration, les infrastructures sanitaires et le transport...).**

Concernant les ressources, l'Etat ne devrait pas s'attarder sur la recherche de nouveaux mécanismes fiscaux qui risqueraient de ne pas produire les effets escomptés tout comme par le passé.

Sur le court terme, la priorité devrait être plutôt donnée au sauvetage de l'économie et des emplois pour le rattrapage du gap des ressources occasionné par la crise. L'Etat sera sans

doute amené à s'endetter mais le retour sur investissement n'est pas à démontrer.

L'Etat devrait également dégager des économies sur le chapitre subvention avec un baril moyen qui devrait se situer à 35-40 \$ pour 2020.

Sur le moyen terme, l'Etat devrait « exploiter la crise » en mettant en place des programmes de soutien « smart » qui permettent de recenser et d'identifier les acteurs du secteur informel et préparer leur intégration dans l'économie formelle sur les deux prochaines années. Les amnisties ne changeront rien à la donne.

Se repositionner sur la nouvelle chaîne de valeurs mondiales

L'Etat doit prendre en compte que les décisions d'aujourd'hui vont définir le positionnement de la Tunisie dans la chaîne de valeurs mondiales post-Covid.

Tous les groupes industriels du monde sont en train de tirer les leçons d'avoir misé principalement sur la Chine dans leur chaîne d'approvisionnement. Des nouveaux critères et des nouvelles priorités vont chambouler les décisions d'investissement post Covid.

Bien que l'élément « coût » risque d'être maintenu dans le tableau de bord des investisseurs, il n'en sera plus le facteur déterminant. La Tunisie doit pouvoir se positionner en tant que substitue sérieux à l'Asie dans les chaînes de valeurs impactées.

Pour cela, la proximité de l'Europe est certes un atout mais ça reste insuffisant.

L'Etat devra tout d'abord élaborer un bilan des handicaps et des défaillances mise en avant par cette crise. Elle devra ensuite engager les réformes et les investissements nécessaires pour assurer une meilleure résilience face à ce genre de crise. Ceci passe impérativement par l'investissement dans la sécurité, le santé, le transport et la logistique...

Mais bien avant ça, la gestion de la crise actuelle, le comportement de la classe politique et des partenaires sociaux, la résilience des entreprises, l'agilité dans les décisions et la capacité collective à dépasser cette crise le plus rapidement possible et avec le minimum de dégâts sont déjà sous la loupe des investisseurs qui sont en train de mettre les dernières retouches sur leurs stratégies de redéploiement pour

les dix prochaines années.

Appui à la restructuration des secteurs sinistrés

Parmi les mesures déjà annoncées, une enveloppe a été prévue pour la restructuration des entreprises.

L'activation de ce mécanisme de financement peut se faire à travers des prises de participation par l'Etat avec sortie sans intérêts au bout de 7 à 10 ans. Cela rendrait éligibles les entreprises concernées au crédit bancaire.

L'accès et ce type de financement pourrait concerner les secteurs « sinistrés » dont l'activité subira une période de latence longue après le déconfinement (plus de 6 mois) du fait la saisonnalité de leurs activités (on peut citer les secteurs du tourisme et du transport aérien).

Parmi les conditions qui pourraient être prévues pour accéder à ce financement :

- La présentation d'un plan de mise à niveau valorisée conforme aux orientations stratégiques de l'Etat pour le secteur (Ecologie, économie d'Énergie, amélioration de la

qualité, formation ...°)

- La signature d'un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat (COP)
- Le plan de mise à niveau devra être suivi par un tiers de confiance (Expert-Comptable) qui produira un rapport sur la conformité des investissements réalisés avec le plan de mise à niveau et un audit de la performance ;
- L'option d'exercice de l'Etat d'un droit prioritaire au remboursement avant toute distribution de dividendes si le COP n'a pas été respecté.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions** | + de **12 Millions** | + de **23 Millions**
Visiteurs Uniques | Visites | Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Appui au financement des entreprises

L'Etat a déjà annoncé la mise en place d'un mécanisme de garantie des crédits de gestion et d'exploitation accordés par les banques aux entreprises sinistrées pour une enveloppe de 500 Millions de dinars soit à peine 0,5% du PIB (contre 15% en France), trop peu sans doute.

Le but de ce mécanisme devrait être la consolidation de la trésorerie des entreprises qui vont subir une période de flottement de 3 à 6 mois après le déconfinement.

Parmi les conditions pour accéder à cette garantie, on peut envisager:

- Plafonnement du montant des prêts à 3 mois (ou 25%) de CA de l'année 2019 ou à la masse salariale annuelle pour les entreprises créées en 2019 ou ayant obtenu le label Startup Act
- Plafonnement de la garantie du prêt en fonction de la taille de l'entreprise;
- Plafonnement de la marge de

la banque par rapport au coût de refinancement (0,5%-1%);

- L'engagement du bénéficiaire de respecter des échéances de paiement des fournisseurs (pour éviter une crise plus importante sur le front du crédit interentreprises)
- Le maintien d'au moins 75% des emplois jusqu'à la fin de l'année 2020
- La non distribution des dividendes jusqu'à remboursement du prêt (donc le remboursement sur 7 ans avec 2 ans de grâce devrait être une option pour l'entreprise).

Un plafond par entreprise devrait sans doute être prévue en raison du faible montant alloué à ce mécanisme. Des restrictions pourraient également être prévues pour les sociétés appartenant à des groupes dont l'activité principale (plus de 50% du CA) provient des secteurs des catégories A et B.

Appui aux exportateurs

Même si le déficit commerciale a évolué favorablement avec la crise, l'Etat devra faire face dans les prochains mois des tensions dans ses réserves de change en raison du forfait du secteur touristique, la baisse des envois des TRE, et l'accès au financement extérieur qui atteindra probable-

ment ses limites avec la dégradation de la note souveraine. L'appui aux secteurs exportateurs revêt donc une importance majeure.

En plus des mesures prises au profit des exportateurs pour l'écoulement de leur marchandise sur le marché local, les mesures rapides suivantes peuvent envisagées être mise en œuvre pour appuyer les exportateurs :

- Permettre aux entreprises non-résidentes d'accéder au financement auprès des banques résidentes et à l'appui de l'Etat en contre-partie de la domiciliation de leur CA dans des comptes couverts en Tunisie;
- Permettre aux prestataires de services de déduire tout impôt payé dans les pays avec lesquels la Tunisie n'a pas signé une convention de non double imposition de l'impôt dû en Tunisie ;
- Permettre aux entreprises exportatrices de bénéficier d'office du taux réduit à 13,5% à partir de 2021 ou mieux encore reporter la mise à mort du régime export pour deux années supplémentaires (après concertation avec le GAFI bien entendu).

Moratoire sur les distributions de dividendes

Un moratoire sur la distribution des dividendes devrait être décrété pour :

- Les sociétés ou les groupes bénéficiant de mesures de soutien en trésorerie de l'Etat (Report d'échéances fiscales et/ou sociales et/ou des demandes de prêt garanti par l'Etat...)
- Les sociétés ayant recours au chômage partiel/technique
- Les distributions en numéraire ou sous forme d'actions à l'exception des distributions intra-groupes
- Les secteurs particulièrement exposés au risque systémique (établissements de crédit, assurances).

Pour le reste, il serait pertinent de prévoir la défiscalisation des intérêts non décomptés sur comptes courants associés au titre de l'année 2020.

Les banques font partie de la solution

Les nombreuses crises qu'a connu le système bancaire et les nombreuses réformes du secteur expliquent la résilience dont les banques font preuve face à cette crise. Il faut reconnaître aussi que la crise actuelle n'est pas financière puisqu'elle touche de plein fouet l'économie réelle en raison du double choc d'offre et de la demande.

A ce titre, les banques devront servir de modèle résilience pour les autres secteurs économiques.

Pour la gestion de la crise, les banques ont été déjà sollicitées pour le reports d'échéances des crédits pour les entreprises et les particuliers. Pour ces derniers, les banques ont finalement accepté le report sans intérêts intercalaires, ce qui constitue une contribution non négligeable qui pourrait se chiffrer à quelques centaines de millions de dinars pour les banques de la place.

La BCT est appelée à assouplir davantage les règles prudentielles

pour permettre aux banques de jouer leur rôle de financement de l'économie. En contrepartie, les banques sont appelées à faire davantage preuve de solidarité en prenant part au dispositif d'urgence d'aide aux entreprises afin de pallier leur besoin urgent en financements et de trésorerie à travers notamment :

- L'engagement pour la mise en place de procédures accélérées d'instruction de crédit pour les situations de trésorerie tendues (durée de 3 à 5 jours)
- Le relais des mesures gouvernementales auprès des clients à travers notamment le mécanisme de garantie publique. Les banques pourraient être amenées à appliquer une marge et un échéancier homologués par l'Etat et ne pas facturer des frais de gestion pour ces dossiers
- Le soutien actif des entreprises en difficultés en mettant en place un dispositif pour le traitement rapide et en temps réels des demandes de rééchelonnement
- Tout assouplissement de règles prudentielles devra profiter en priorité aux PME et aux secteurs sinistrés.

L'expert-comptable comme tiers de confiance

Le temps nécessaire pour la reprise de l'économie dépendra sans doute de la rapidité de l'action publique pour venir à l'aide des entreprises. L'Etat devra s'affranchir de son reflex de contrôle à priori et aller vers un contrôle à posteriori tout en se basant sur des tiers de confiance.

L'expert-comptable est bien placé pour jouer ce rôle notamment dans la restitution des crédits d'impôts. L'expert-comptable peut également jouer le rôle tiers de confiance entre l'Etat, les banques et les entreprises pour accélérer la mise en oeuvre des mécanismes de financement et le contrôle du respect des conditions s'y rattachant.

Karim Lourimi,
expert-comptable

WMC Editions Numériques

nouveau

WEBMANAGERCENTER

webmanagercenter.com

Hebdo

#1 Nouvelle formule - 30 Avril 2020



Ce qui nous attend est difficile, mais nous résisterons...

Slim Azzabi

<p>A LA UNE</p> <p>Moody's place l'économie tunisienne sous surveillance</p>	<p>TRIBUNE</p> <p>Fouad Larrous Agir vite</p>	<p>SONDAGE</p> <p>Enquête APE Des incertitudes sur l'emploi et la continuité de l'activité d'entreprises allemandes en Tunisie</p>	<p>REPORTAGE</p> <p>Au temps du Coronavirus Le bonheur est dans les prié</p>
---	--	---	---

- La sélection hebdomadaire de la rédaction
- Une nouvelle expérience de lecture numérique
- Sur Smartphone – Tablette -Desktop
- Disponible sur les kiosques numériques

Cliquez ici ▶



Corruption, abus de biens publics et clientélisme, les affaires se suivent et se ressemblent

Par Lotfi Farhane*

La période de confinement s'étend et, raisonnablement, le déconfinement ne se fera que progressivement. La communauté scientifique étant encore dans le tâtonnement, l'incertitude et aussi la controverse, et n'ayant pas encore trouvé ni remède faisant l'unanimité ni vaccin, le virus reste pernicieusement tapi dans la nature, à nous narguer, guetter tout relâchement de vigilance, nous plongeant dans un comportement quasi névrotique, réduits à gérer un stress devenu de plus en plus incontrôlable.

Je crains que, avec l'en-

fermement prolongé et la distanciation sociale imposée, on finisse par développer une forme de phobie sociale. En effet, je note qu'on entre de plain-pied dans une période hargneuse et misanthrope car on est devenu acariâtre, insociable, bougon et renfrogné.

Moi-même, j'appréhende une reprise prochaine de mes cours à la faculté, car mettre des étudiants venus des quatre coins du pays dans un amphithéâtre bondé, épaule contre épaule, sans parler de la promiscuité qui règne dans les résidences universitaires, sont des facteurs comportant des risques majeurs de résurgence de nouveaux foyers de contamination.

En outre, l'enseignement à distance, tâche qui incombe normalement à l'université virtuelle, une institution qui n'a jamais mieux porté son nom, tel qu'il est préconisé à la hâte, n'a pour moi strictement aucun sens, ne fait que creuser davantage les écarts sociaux et ne sert qu'à se donner une bonne conscience ! On dispense des informations à distance, chose qui peut être obtenue par le biais de n'importe quel moteur de recherche et d'un simple clic ! Un rapport déshu-

manisé et froid ... Non, on perd le fond et l'âme de l'exercice d'enseignement qui sont l'interaction, l'implication directe de l'étudiant, les aspects de théâtralité et de narration.

Un bon enseignant est celui qui sait bien raconter une histoire, disait Feynman ...

Honnêtement, je crois qu'il serait plus prudent de ne point envisager une reprise des cours et passer directement aux examens validant les connaissances acquises par une présence physique. Ces examens doivent, pour des raisons évidentes, être étalés sur le temps et dans l'espace. La rentrée universitaire prochaine avancée d'au moins deux semaines et des séances de rattrapage programmées permettront, tant soit peu de combler le retard cumulé et de colmater des brèches dans l'édifice des connaissances.

Quand je repense à l'histoire de la commande de masques, passée par simple coup de fil entre un ministre et un député industriel, il me vient à l'esprit une désormais

célèbre expression qu'on doit à Chirac lequel, interrogé au sujet de sommes faramineuses de frais de voyages qu'on lui imputait, il a déclaré que les sommes ne se dégonflent pas mais font pshiiiiit ! C'est exactement ce qu'il en est advenu de cette histoire, un superbe pshiiiiit !

Les protagonistes ont balbutié des excuses, puis le chef du gouvernement est venu absoudre les deux pénitents et les disculper en cachérisant la procédure. Affaire entérinée, plus personne n'en reparlera ...

Le député en question est décrit comme un brillant industriel, droit, honnête et philanthrope n'hésitant pas à mettre la main à la poche pour aider les plus

Transparence budgétaire

La Tunisie est classée 82ème sur 117 pays en matière de transparence budgétaire selon l'Indice sur le budget ouvert (Open Budget Index 2019), publié mercredi 29 avril par l'International Budget Partnership (IBP).

[PLUS SUR LE WEB](#)

démunis dans sa circonscription. Je n'en doute pas un seul instant, seulement, personne n'est habilité à délivrer des attestations d'honnêteté mais tout le monde veille à la bonne application des réglementations.

Par ailleurs, il y a une question qui m'a toujours chiffonné ! Quand on est patron d'industrie ou homme d'affaires accompli, avec un agenda de rendez-vous et un emploi de temps bien chargés, pourquoi vouloir être en plus député, charge qui requiert une certaine disponibilité?

Pourquoi dans cette Assemblée, il y a plus d'affairistes, de trafiquants, de repris de justice et de blanchisseurs du terrorisme que de gens de lettres, de penseurs, d'hommes de culture ou d'universitaires ?

L'argument de l'urgence fourni par le chef de gouvernement pour justifier cette malversation est un sauf-conduit pour tous ceux qui cherchent à contourner les lois. Rien ne peut dépenaliser la non-application des lois. L'urgence de la situation et la panique ne peuvent être des circonstances atténuantes !

«Je suis pressé, habillez-moi lentement»; une phrase, bel oxymoron, de Napoléon à son majordome ...

Rien ne sert de s'agiter inutilement, si des lois sont mauvaises ou des procédures sont non-adaptées, on ne leur tord pas le cou et on ne les contourne pas, mais on les change légalement.

Hélas, les affaires se suivent et se ressemblent : détournement, corruption, abus de pouvoir, abus de biens publics, népotisme, clientélisme ... Toutes ces activités sont hissées au rang de sport national ! Le comble est qu'eux ne s'en cachent plus et nous, on s'y habitue et on ne s'en émeut plus outre mesure.

Certes, on subit les affres d'une crise économique et on oublie qu'on vit une crise plus grave: une crise morale, une déliquescence des valeurs, une absence de garde-fous, une déficience de notre humanité ... De piteux députés qui se servent directement et s'auto-accordent des privilèges indus, se donnent en un spectacle affligeant, s'invectivent et jurent comme des charretiers, se traitent de noms d'oiseaux, un

gélatineux est allé jusqu'à lancer un langage ordurier et obscène à l'endroit de sa collègue Moussi, devenue à la fois leur pire cauchemar et un souffre-douleur. De vils personnages à clouer au pilori ...

Emplois fictifs et de pure complaisance !

Le gouvernement appelle en chœur à faire des sacrifices et joignant la parole aux actes, il sucre, avec la bénédiction de la puissante centrale syndicale, le salaire d'une journée de travail à tous les fonctionnaires, et pour ratisser large et bien racler

20 MDT pour la SNCFT

Les pertes financières de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) occasionnées par la crise sanitaire due à la propagation du coronavirus, depuis le début de la période du confinement, le 23 mars jusqu'à l'heure actuelle, sont estimées à 20 millions de dinars (MDT).

[PLUS SUR LE WEB](#)

les tiroirs, il y associe aussi les retraités, des personnes qui ont durement travaillé et cotisé, qui ont pour la plupart déjà du mal à joindre les deux bouts et n'aspirent qu'à finir leurs jours paisiblement ...

En même temps, on nomme deux nouveaux conseillers auprès du chef de gouvernement avec titre et avantages de ministre, dont l'unique talent est celui d'appartenir au parti islamiste, certains diront que ce n'est qu'en remplacement de partants mais, en ces temps durs on pouvait carrément et simplement supprimer ces postes, devenus des emplois fictifs et de pure complaisance !

Notons que dans ce volet des nominations de conseillers, le président de la République n'est pas en reste ... Puis, cerise sur le gâteau, le président de l'Assemblée des représentants du peuple qui s'affiche, telle Marie Antoinette dans ses appartements, dans son immense nouveau bureau richement décoré et généreusement meublé. Étalage obscène, ostentation et opulence ...

Au vu de ces manœuvres fourbes, il serait un doux euphémisme que de parler d'insulte à notre intelligence, je n'y vois que provocation, totale impu-

nité et une forme de viol, car, désarmés et inertes, on subit les extorsions et on essuie les avanies !

Nous assistons tous au spectacle de ce boa constrictor qui s'enroule méthodiquement autour du corps de l'État pour bloquer toute circulation sanguine et l'entraîner vers une mort lente avant de l'engloutir ... Alors, sommes-nous devenus défaitistes, des êtres à la conscience insensible, cautérisée au fer rouge ?

Depuis sa désignation, je ne me suis guère illusionné sur les capacités de l'actuel chef de gouvernement, la portée de ses projets en tête et sa marge de manœuvres.

J'ai appris à être suspicieux de tout responsable obtenant l'aval des frérots, puis, il n'est pas le parfait inconnu et il n'est pas venu de nulle part. Il a été ministre dans la période de la Troïka, on connaît ses états de service et de quel bois il est fait ... Il est inespéré de croire qu'il sera miraculeusement devenu rebelle, la caque sent toujours le hareng !

Alors, combien de temps les gens pourront-ils encore se leurrer sur sa soumission au parti islamiste ?

D'autres questions légitimes me reviennent inlassablement:

Peut-on encore rêver de jours meilleurs ? Peut-on encore espérer vivre des lendemains qui chantent ?

Enfin, aurions-nous encore la force et l'intime et ardente conviction pour reprendre, en se le réappropriant, un vers dans un poème de Victor Hugo, disant : Ah ! je voudrais, Je voudrais n'être pas Tunisien pour pouvoir dire, Que je te choisis, Tunisie, et que, dans ton martyre, Je te proclame, toi que ronge le vautour, Ma patrie et ma gloire et mon unique amour!

Une raison d'y croire ?

** professeur des Universités,
ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
scientifique*

WMC Editions Numériques

nouveau

WEBMANAGERCENTER

webmanagercenter.com

Hebdo

n°1 Nouvelle formule - 30 Avril 2020



Ce qui nous attend est difficile, mais nous résisterons...

Slim Azzabi

<p>A LA UNE</p> <p>Moody's place l'économie tunisienne sous surveillance</p>	<p>TRIBUNE</p> <p>Fouad Lakhouf Agir vite</p>	<p>SONDAGE</p> <p>Enquête 49H Des incertitudes sur l'emploi et la continuité de l'activité d'entreprises allemandes en Tunisie</p>	<p>REPORTAGE</p> <p>Au temps du Coronavirus Le bonheur est dans les pré</p>
---	--	---	--

- La sélection hebdomadaire de la rédaction
- Une nouvelle expérience de lecture numérique
- Sur Smartphone – Tablette -Desktop
- Disponible sur les kiosques numériques

Cliquez ici ▶

CHRONIQUE



Phénomène de mortalité des retraités : Le vrai du faux

Au commencement, une alerte lancée le 24 avril 2020 par le médecin Sahbi Ben Fredj sur une éventuelle augmentation, en cette période de lutte contre le Covid-19, des décès des retraités affiliés aux Caisses de sécurité sociales.

L'ancien député indique, sur sa page facebook, qu'une actualisation entre le 6 et le 21 de ce mois des décès des retraités à la Caisse de sécurité sociale (CNSS) a révélé que le nombre de ces décès a augmenté subitement à 627 contre une moyenne en temps normal de 50 décès.

Selon lui, si cette même tendance se vérifiait auprès des retraités affiliés à la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (CNRPS), ce nombre de décès s'élèverait à plus de 1 000. Toujours d'après Sahbi Ben Fredj, ces décès auraient été occasionnés par le coronavirus.

Un jour après, c'est-à-dire, samedi 25 avril 2020, Sami Tahri, porte-parole de la centrale syndicale (UGTT), a confirmé le trend haussier des décès des retraités affiliés à la CNSS et indiqué que la moyenne en temps ordinaire a plus que triplé, au cours de la période citée par Sahbi Ben Fredj.

Ces patients qui refusent de se faire soigner dans les hôpitaux

Le relayant au cours de la même journée, le chef de service de chirurgie à l'hôpital Charles-Nicolle à Tunis, Ramzi Nouira, a fait état de la tendance à la hausse des personnes décédées subitement durant ces dernières semaines. «5 cas de mort subite de personnes souffrant, entre autres, de maladies intestinales ont été enregistrés durant le mois d'avril 2020 à l'hôpital Charles Nicolles», a-t-il dit.

Il a expliqué la tendance par le fait que plusieurs cas de décès auraient pu être évités si les patients n'avaient pas refusé d'aller se soigner dans les hôpitaux.

«Plusieurs citoyens, craignant le fait de contracter le virus Covid-19, sont morts subitement pour ne pas avoir reçu les soins nécessaires au bon moment», a-t-il relevé.

Ramzi Nouira, cité par l'agence TAP, a assuré qu'il n'était pas le seul à avoir fait ce constat, précisant que plusieurs parmi ses collègues ont constaté la hausse significative des cas de décès dus aux arrêts et crises cardiaques.

Démenti du ministère des Affaires sociales

Pour éclairer l'opinion public et devant le tollé que cette «affaire des décès des retraités» a provoqué, le ministère des Affaires sociales a été amené à publier, le soir du 25 avril, un communiqué dans lequel il a démenti en bloc cette hausse subite des décès des retraités affiliés aux Caisses de sécurité sociale.

Pour preuve, il a donné des statistiques sur les taux de mortalité enregistrés pendant les périodes de référence précédentes, voire les quatre mois des trois années précédentes.

Ces statistiques montrent que le nombre de décès des retraités a plutôt baissé, au cours des quatre premiers mois 2020, selon les données disponibles aux

niveaux de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse nationale de retraite et prévoyance sociale (CNRPS) et les mises à jour périodiques des services de l'état civil.

Ainsi, au cours des quatre premiers mois de 2020 (de janvier jusqu'au 14 avril 2020), seulement 2 252 décès ont été enregistrés parmi les retraités de la CNRPS, contre 3 274 cas au cours de la même période en 2019, et 3 105 décès durant la même période de l'année 2018.

L'Université de Tunis El Manar dans le Top 200

Selon les résultats du classement international «Times Higher Education Impact Ranking 2020» rendus publics récemment, l'Université de Tunis El Manar (UTM) a été classée parmi le top 400 au niveau global et dans le top 200 au niveau de la «Qualité de l'éducation» et de la «santé et bien-être».

[PLUS SUR LE WEB](#)

Quant aux retraités de la CNSS, le nombre de décès parmi eux s'est élevé, du 1er janvier au 22 avril 2020, à 2 076 cas contre 5 371 cas au cours des 4 premiers mois de 2019, et 5 702 cas, au cours de la même période en 2018.

Le renoncement aux soins est structurel

Par-delà les chiffres et les arguments des uns et des autres, il faut reconnaître que la thèse de Sahbi Ben Fredj selon laquelle la hausse des décès est dû au coronavirus relève presque du fake news en ce sens où, en principe du moins, tous les décès suspectés d'avoir pour origine le Covid-19 sont signalés et officiellement enregistrés comme tels même si les victimes n'ont pas connu d'hospitalisation particulièrement. La Tunisie n'ayant enregistré, officiellement jusqu'à ce jour, qu'environ 40 morts par l'effet du coronavirus.

Concernant le témoignage du chef de service de chirurgie à l'hôpital Charles Nicolle à Tunis, Ramzi Nouira, particulièrement son explication du phénomène par le fait que des patients atteints par diverses maladies ont refusé de se rendre à l'hôpital par peur d'attraper le Covid-19, il mérite qu'on s'y attarde.

Et pour cause. Ce témoignage vient confirmer une tendance

structurelle au renoncement des soins et aux inégalités d'accès aux soins, tendance observée, depuis des années, par des hauts cadres du système de santé publique en Tunisie.

Lors d'une rencontre organisée le 8 février 2020 par le Forum Attarik El Jadid sur le thème «Efficacité économique et justice sociale : quel compromis pour la Tunisie de demain?», Habiba Ben Romdhane, ancienne ministre de la Santé et professeure de médecine, a fait une intéressante communication sur le thème « Le renoncement aux soins, signe alarmant des inégalités en la matière ».

Dans son exposé sur les inégalités dans le domaine de la santé, Habiba Ben Romdhane a reconnu l'existence de ces inégalités et les a qualifiées «d'injustes et d'insupportables».

Pour elle, ces inégalités sont perceptibles à travers la désertification des hôpitaux de l'arrière-pays, de la qualité des prestations fournies dans le monde urbain et dans le monde rural, de l'encadrement médical des pauvres et

des riches, de la qualité de l'infrastructure sanitaire sur le littoral et l'intérieur du pays...

Selon Habiba Ben Romdhane, l'indice, « la tendance de milliers de Tunisiens à renoncer carrément aux soins, à refuser la médecine moderne et à opter, par l'effet d'insuffisance de moyens matériels et de logistique (transport), pour la médecine traditionnelle avec tout ce que cela suppose comme risques. Le chiffre de ces renoncements serait de l'ordre de 15% en Tunisie contre une moyenne de 3% en Europe ».

Moralité de l'histoire :

Le confinement dû au Covid-19 et qui a obligé des patients affectés par d'autres maladies autres que le coronavirus à rester chez eux n'est pas nouveau et n'est que l'arbre qui cache la forêt. Il est hélas structurel.

Démunis matériellement et désespérant de trouver dans nos hôpitaux des prestations de soins minima, des patients affectés de maladies graves préfèrent, depuis longtemps, rester chez eux et mourir dignement. Il en existe des milliers en Tunisie. Parmi eux, je connais d'éminents universitaires... [SUR LE WEB](#)

Ligne maritime Sfax-Tripoli

Un navire transportant environ 300 conteneurs a quitté, samedi matin, le port de Sfax en direction du port de Tripoli en Libye, pour un voyage de 24 heures

[PLUS SUR LE WEB](#)

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Exclusif

1^{ER} HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible
Partout dans le monde sur

 **pressreader**TM

Le marché de l'automobile En Tunisie

UN PARC AUTOMOBILE VIEILLISSANT

UN MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN MUTATION

UNE INDUSTRIE AUTOMOBILE OBJET DE TOUS LES ESPOIRS



*1/3 DU PARC À PLUS DE
20 ANS D'ÂGE*



*POUR UN PLAN NATIONAL
DE L'AUTOMOBILE*



*STRATÉGIE NATIONALE DE
LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE*



*INDUSTRIE DES COMPOSANTS
AUTOMOBILE - L'INDUSTRIE DE
TOUS LES ESPOIRS*